

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

DIRECTEUR : A. REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LE JOURNAL : A ROUBAIX, chez M. Reboux, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, Libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez MM. Havas, Laffitte-Bullier, & Cie, place de la Bourse, 8; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 17, 7 21, 8 21, 9 53, 11 26, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 43, 7 38, 9 36, 11 11, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 18, 8 48, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 38, 4 48, 5 48, 8 13, 10 22, 11 15, s. — Lille à Roubaix, 5 20, 7 00, 8 30, 9 55, 11 05, 12 57, 2 20, 4 30, 5 30, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 7 12, 8 12, 9 46, 11 17, 12 17, 1 47, 3 33, 6 03, 7 28, 9 21, 11 02. Mouscron à Lille, 7 00, 8 00, 9 36, 11 05, 12 05, 3 21, 4 59, 5 53, 7 10, 9 10.

ROUBAIX, 4 JANVIER 1875

BOURSE DE PARIS
DU 3 JANVIER

3 0/0	53 35
4 1/2	78 ..
Emprunt 1871	85 17 1/2
Emprunt 1872	87 40

DU 4 JANVIER

3 0/0	53 30
4 1/2	78 ..
Emprunt 1871	85 17 1/2
Emprunt 1872	87 35

Enquête sur le 4 septembre
Déposition de M. Jules BRAME
(Suite — Voir le numéro d'hier.)

Le comte de Palikao passait ses journées et une partie de ses nuits à recevoir des dépêches et à donner des ordres; il créait un corps d'armée nouveau destiné au général Trochu, un autre sous les ordres du général Vinoy, au autre confié au général Renault, et l'armée, composée de près de 180,000 hommes en moins de quinze jours, pouvait, sans doute, faire face aux plus grands événements.

De son côté, M. Clément Duvernois, ministre du Commerce et de l'Agriculture, appliquait tous ses efforts à la tâche immense, qui lui avait été dévolue. Il organisait avec soin, selon l'indication du conseil des ministres, des commissions composées d'hommes compétents qui devaient, selon leur spécialité, veiller à l'exécution des marchés, à l'entrée et au classement des nombreuses têtes de bétail qui arrivaient dans les forts et dans l'intérieur de Paris; puis, enfin, il créait d'autres commissions dont le but était d'établir une sage division dans l'économie et la répartition des vivres, afin qu'aucun désordre, aucune perte, aucun scandale ne pussent se produire dans cette œuvre considérable de l'alimentation d'une ville de plus de deux millions d'habitants.

L'honorable M. Magne, ministre des finances, s'efforçait de subvenir à toutes les dépenses, quelque considérables qu'elles fussent, mais en imprimant à ses opérations cette sévérité dont il a donné tant de preuves pendant qu'il était au pouvoir.

Le ministre de l'intérieur et le ministre président du conseil d'Etat étaient, de leur côté, chargés de l'organisation des mobiles et des mobilisés, de leur équipement qui comportait des détails considérables. Car tout était à faire. Ils étaient chargés également de rechercher les armes, dont la rareté constituait un véritable malheur public.

La France entière a rendu justice au ministre de la marine et à la forte organisation de cette arme.

Le conseil avait compris que c'était de la division du travail que l'on devait attendre les meilleurs résultats.

Mais il fallait prévoir l'investissement de Paris qui devait être transformé en un grand champ de bataille. La régence avait formellement manifesté sa volonté de ne pas quitter la ville. Il y avait donc nécessité absolue de créer une délégation hors de l'enceinte.

M. le prince de la Tour d'Auvergne, ministre des affaires étrangères; M. le ministre de la justice, furent appelés à organiser dans la ville de Tours tous les services des ministères et des assemblées. Cette délégation du pouvoir central devait ordonner la concentration des corps d'armées, dont le but était de tomber sur les derrières de l'ennemi et de tenter de dégager la capitale.

Dès mon entrée au ministère, ma première pensée fut de me rendre un compte exact de l'état où se trouvaient les fortifications de Paris. J'allai visiter le lendemain les remparts et les différents forts qui l'entouraient.

Les forts contenaient tout simplement un vieux commandant et un portier-consigne; dans les forts et sur les fortifications, pas une pièce de canon n'était en place; ni munitions, ni gargousses, ni vivres, ni défenses; partout c'était le silence, le désert; et l'ennemi était à huit journées de marche de Paris!

Nous rendimes compte à nos collègues de cette situation, et nous comprimes seulement alors le degré de notre responsabilité. Il fallait y remédier.

Heureusement l'ennemi fut retardé, grâce aux batailles des 16 et 13 août et à la marche de Mac-Mahon. On a prétendu qu'à ce moment notre armée était affaiblie, démoralisée. L'histoire dira, au contraire, que la journée de Gravelotte a démontré, une fois de plus, l'admirable bravoure de nos soldats. Peut-être ce jour là un mouvement en avant nous aurait-il rendu les faveurs de la fortune.

Cependant nous nous mîmes tous à l'œuvre; le ministère créa à l'instant même un conseil de défense de Paris, et il demanda à MM. Daru, de Falhoulst et au chef actuel du pouvoir exécutif de faire partie de ce conseil.

Je visitai pendant toute une journée les fortifications avec M. Thiers. — Je serais obligé d'entrer dans de trop longs détails si je devais vous faire connaître les efforts inouïs que nous avons faits pour être prêts à temps. Qu'il me suffise de vous apprendre que, du 10 août au 4 septembre, quand nous avons été forcés de quitter les affaires, Paris était en état de défense. Si nous avions eu quelques jours de plus, les travaux eussent été entièrement achevés.

En vingt-cinq jours il avait fallu suffire à tout, et vous pouvez vous rendre compte des détails immenses que nécessite l'armement d'une place avec un périmètre tel que celui de Paris; et des forts aussi nombreux.

Ainsi, nous avions à Montretout, le dimanche 4 septembre, 5,000 ouvriers; le lundi, après l'avènement du gouvernement nouveau, il n'en restait plus que 500, vous pouvez le faire constater; le malheur était proche, le jour fatal arrivait; nous nous étions efforcés cependant de ne pas perdre un jour, de ne pas nous écarter un moment du but que nous voulions atteindre.

En moins de vingt-cinq jours, nous avons donc obtenu ces grands résultats que personne ici, ni au dehors, ne pourra contester.

La réorganisation d'une armée de 180,000 hommes;

L'armement et le ravitaillement de Paris pour une longue durée, si l'ordre avait présidé à la distribution des vivres;

Les dispositions prises pour retarder autant que possible la marche de l'ennemi;

La commande et la création d'une quantité considérable d'armes pour faire face aux pertes de celles qui nous échappaient.

Chacun, dans ces graves circonstances, messieurs, doit supporter sa part de responsabilité. Je n'ai pas à m'occuper de ce qui s'est passé en dehors de nous, des faits de guerre qui ont amené la malheureuse catastrophe de Sedan; je restreins mon récit aux faits et aux actes qui se sont passés sous mes yeux.

Je reviens donc à la question qui m'est posée par M. le président.

La commission, m'a-t-il dit, recueillera avec intérêt les renseignements que vous êtes appelé à lui donner sur les causes qui ont amené la journée du 4 septembre et sur les hommes qui y ont pris part.

Vous me demandez mon avis, Messieurs, sur les causes qui ont amené la journée du 4 septembre; vous n'ignorez pas qu'elles sont multiples, profondes et anciennes. Vous me dispenserez de vous en faire l'analyse, elles ont été signalées dans la presse et à la tribune. Ces causes devaient activer la révolution, la faire éclater dès que les mécontents trouvaient une occasion favorable pour se réunir et pour porter un coup décisif.

Les fautes commises avaient développé le germe; l'échec de nos armes est venu fournir le prétexte et déterminer l'explosion.

Les fanatiques seuls peuvent nier ces vérités: quant aux fautes, l'homme politique doit les constater pour éviter au moins qu'elles se renouvellent.

On serait-on reprocher au ministère du 10 août d'avoir trop exclusivement reporté ses pensées, son action vers l'ennemi, c'est-à-dire vers l'étranger qui nous menaçait? Veuillez rappeler vos souvenirs, songez à ce qui se passait à cette époque. Avant la pointe du jour, les ministres étaient sur pied; dès huit heures, ils entraient au conseil et chacun d'eux venait rendre compte des ordres qui avaient été arrêtés la veille et dont il avait été chargé d'assurer l'exécution.

A deux heures, nous entrions en séance au Corps législatif, et là, les irréconciliables, par leurs discours, tendaient à atteindre deux buts:

Eloigner de Paris tout ce qui appartenait à l'armée régulière et donner des armes à tout ce qui composait la multitude; or, pour obtenir ce résultat, ils nous calomniaient, nous poursuivaient, nous harcelaient pendant de longues heures que nous aurions pu employer d'une manière plus fructueuse aux nécessités suprêmes de la défense.

Nous avons vu le danger; mais on nous répétait chaque jour, tout en excitant les passions: — Comment: vous conservez dans la capitale des régiments entiers? Vous n'avez qu'un but: sauver la dynastie, vous perdez la France.

Eh bien! non, messieurs, nous voulions avant tout sauver la France; et dans nos esprits la dynastie n'était qu'un second rang. Nous comprenions que le jour où la dynastie viendrait à s'effondrer, la guerre civile surgirait et compromettait plus que jamais notre force morale et notre action devant l'ennemi; mais nous espérions encore qu'aucun parti ne pousserait l'impétuosité envers la patrie jusqu'à vouloir entre la guerre civile sur la guerre étrangère.

Nous nous sommes efforcés de faire arriver des départements la force armée; nous nous sommes refusés jusqu'aux derniers jours à armer les masses populaires; et il faut enfin que j'aborde le sujet le plus délicat de l'interrogatoire que vous dicta votre mission.

Les causes que vous m'invitez à vous faire connaître dépendent presque toujours du fait des hommes, et vous comprendrez, Messieurs, combien il est délicat et dangereux parfois de juger la conduite de ses contemporains.

Quelles ont été les causes immédiates du cataclysme; en d'autres termes, pour me servir d'une image vulgaire, quelle a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase? Je ne parle ici que de la révolution du 4 septembre, en dehors des faits de guerre. Je veux, devant votre tribunal, dire l'exacte vérité; elle servira sans doute d'enseignement pour l'histoire.

Je suis forcé, Messieurs, pour bien vous expliquer les faits, de les reprendre à une époque qui a déjà été pour moi un point de départ dans ma déposition.

Vous vous rappelez, le 7 août, je faisai

partie d'une délégation de la Chambre auprès de l'Impératrice. Entre autres choses, cette délégation avait la mission de demander le ministère de la guerre pour le général Trochu.

Je le connaissais peu, je lui avais été présenté une seule fois, quelques années auparavant; mais il avait en ce moment, aux yeux des populations, un grand mérite, un incontestable prestige. Depuis de longues années il faisait une opposition a-ses vive à un gouvernement qui paraissait devoir succomber: il était tout naturel qu'on se dit, si l'on avait suivi une marche contraire, tout se fût passé autrement. Il ne faut pas s'étonner du langage de ceux qui raisonnent ainsi.

C'était le courant qui régnait à cette époque; je crus qu'il était de mon devoir de prévenir le ministre de la guerre de la démarche faite auparavant au sujet du général Trochu.

Le général ministre me répondit: « J'ai d'autres motifs pour donner un commandement au général Trochu. Si le malheur voulait que le maréchal de Mac-Mahon, homme d'un courage à toute épreuve, d'une loyauté rare, d'une grande énergie, fût blessé ou tué, je compte sur Trochu pour le remplacer et commander en chef l'armée. Dès aujourd'hui, je lui donne un commandement de maréchal, et je l'envoie à Châlons. — Je vais l'appeler et m'entendre avec lui. »

Le lendemain, à l'entrée du Conseil, le ministre de la guerre me dit: « Le général Trochu est venu m'avoir, je lui est donné le commandement dont je vous ai parlé, je lui ait fait connaître mes intentions. »

Ces intentions du ministre de la guerre ne nous avaient pas été communiquées; la plupart d'entre nous les auraient comprises sans doute, mais n'auraient pu ni les discuter ni les combattre; et la nécessité de conserver l'unité et le secret le plus profond nous laissait du reste une loi de nous abandonner à un ministre, homme de guerre qui, sans doute, s'était entendu à ce sujet avec des hommes spéciaux; il avait d'ailleurs fait ses preuves dans une expédition lointaine, dangereuse, suivie de succès pour l'honneur de nos armes.

Dès ce moment, messieurs, je tais me borner à l'énumération des faits, voulant m'abstenir de toute appréciation contestable; rien n'est brutal comme un fait, il est ou il n'est pas; le public et vous-mêmes en tirez les conclusions.

Le général Trochu partit pour Châlons, et le conseil des ministres fut très-étonné d'apprendre son retour quarante-huit heures après son départ.

Il fut admis au sein du conseil.

Depuis notre entrée en fonctions, tous nos efforts avaient tendu à créer une formidable résistance pour nous porter au devant de l'ennemi; le général Trochu venait nous apprendre que tout était perdu. — Il fallait, disait-il, autant que mes souvenirs sont précis, faire retraite et se concentrer vers la capitale. Il avait été nommé gouverneur de Paris par l'Empereur, dont il était désormais le représentant. La crainte de vous donner des détails qui ne seraient pas d'une exactitude rigoureuse, me forge à ne reproduire que la substance de ses paroles; mes collègues, que vous appellerez sans doute, viendront compléter le récit de ce grave incident.

Je vis à l'instant même une altération profonde empreinte sur la physionomie du ministre de la guerre; les déchirements de son âme se sont manifestés pour tous ceux qui étaient présents; c'est que, dès le début, qui avait compris que l'hésitation jetée par le général Trochu dans l'esprit des chefs de Châlons, la marche en arrière, la perte de temps, un plan autre que celui qu'il avait

conçu comme ministre responsable, l'apparition d'un chef qui, au lieu d'obéir, sortait de son rôle, venait pour commander; le général de Palikao avait compris, dis-je, que c'était bien là le pronostic le plus terrible de l'anarchie militaire.

Tels sont les sentiments que j'ai lus dans les yeux du ministre de la guerre, et j'ajouterai, tels sont ceux que le ministre lui-même m'a confiés au sortir du Conseil.

Quelques jours après, le général Trochu revint au conseil des ministres; on lui fut appelé pour des motifs de service; on avait appris, sur ces entrefaites, que le général ne s'était pas borné à se faire octroyer le titre de gouverneur en dehors de toute participation du gouvernement, à jeter le trouble et l'hésitation, là où il aurait dû imprimer la décision et l'énergie, à revenir seul de sa personne, sans ordre du ministre de la guerre; on avait appris encore qu'il ramenait avec lui 18 bataillons de mobiles armés de 12 à 14,000 fusils chassepots.

Le ministre s'était remis à l'œuvre afin de compléter l'armement à tir rapide et de réunir le nombre de soldats indispensables pour repousser l'invasion. A peine cette nouvelle connue, le ministre de la guerre ne put contenir son indignation et adressa au général Trochu les reproches les plus amers, le rendant responsable de tout ce qui pourrait arriver, lui demandant qui était celui qui devait organiser les armées et les diriger vers celles des phalanges destinées à attaquer l'ennemi; et il ajouta: « Il n'y a pas un instant à perdre, pas un bataillon à conserver. — Il aurait fallu, vous ne l'ignorez pas, pour se mettre en campagne selon toutes les règles de la guerre, au moins trois fusils par soldat, ce qui aurait nécessité un armement de trois millions de chassepots. — Nous n'en possédions, au jour du départ, que un million soixante-cinq mille; une moitié de ces fusils avait été renfermée, soit à Metz, soit à Strasbourg; deux villes bloquées. Je réservais donc, avec le plus grand soin, tout ce qui me restait pour en doter l'armée qui doit combattre en rase campagne, et vous me les ramenez à Paris. »

J'envoie à l'armée 18 bataillons de mobiles, composés d'enfants de Paris fermes, vigoureux, invincibles devant l'ennemi, comme le sont les Parisiens, mais toujours révolutionnaires, en temps d'agitation, surtout dans la capitale.

Ces 18 bataillons pouvaient, au dernier moment, décider du sort d'une bataille, et de votre autorité privée, sans me consulter, vous les ramenez ici nous suscitant de nouveaux dangers. Et, en effet, messieurs, mon collègue, M. Basson-Billault, ancien ministre président le conseil d'Etat, pourra vous dire que le 4 septembre, à trois heures, c'étaient ces mêmes mobiles qui avaient formé un commencement d'armée au camp de Saint-Maur; ils avaient envoyé des délégués à Paris sous prétexte qu'on égorgeait leurs frères; ils entouraient le général Trochu, rue de Rivoli, criant: « Vive Trochu! Vive la République! »

Le ministre de la guerre voyait le flot monter d'heure en heure; ses efforts, disait-il, venaient se briser contre la volonté ou le caprice d'un homme qui ne tenait pas son pouvoir des ministres responsables; il déposa son portefeuille, déclara son intention formelle de se retirer, et ne céda qu'aux instances de l'imprévue nécessité que commandaient les dangers et la gravité de la situation. Ce qui n'empêcha pas le général Trochu de produire, quelques jours après, la proclamation dont le souvenir est présent à vos esprits, proclamation dans laquelle il disait à ces mêmes mobiles: « Votre droit est de revenir à Paris! » Ce à quoi le ministre de la guerre répondit: — « Vous êtes sol-